



FAISONS RESPECTER NOS DROITS !!

Paris, le 2 Novembre 2023

Une fois de plus, La Poste n'hésite pas à malmener ses employés en essayant, comme trop souvent, de leur imposer des règles sorties de nulle part. Elle revient à la charge sur le report de congés l'année suivante.

C'est inacceptable !!

La Poste baisse l'emploi, diminue le volant de remplacement et elle voudrait jongler en plus avec nos congés ? Et nos besoins d'absences inopinées, on s'assoit dessus ?

La Poste considère nos CA comme « une dette sociale » !!

C'est dire le peu de considération qu'elle peut avoir envers son personnel.

Faire de la productivité sur la gestion RH, c'est intolérable !!

La Poste se focalise sur nos congés, mais ne s'inquiète pas de savoir si nous percevons nos indemnités de transport, nos compléments de rémunération à caractère familial (Complément pour Charge de Famille (CCF), à partir de 2 enfants pour un salarié, ou le supplément familial de Traitement (SFT) pour un fonctionnaire), commandé l'habillement etc... Débrouillez-vous, faites vos démarches seuls, sans matériel adapté. Ce n'est pas notre conception des Ressources Humaines.

Autre exemple de pression envers les agents concerne **le droit de grève**.

On a pu voir fleurir tout et n'importe quoi en réinterprétant des textes ! **Lorsque la CGT dépose un préavis de 24h, il ne peut être retenu qu'un trentième.**

Alors en cas de doute, il faut se renseigner auprès de nos militants ou contacter le syndicat.

Restons Mobilisés au Quotidien



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@orange.fr